

## **Politique d'utilisation d'Internet, du courrier électronique et des machines personnelles**

### **Internet**

• L'accès à Internet via le réseau de l'Université Sainte-Anne est un privilège, non pas un droit, réservé aux membres du personnel et étudiants. L'utilisateur d'Internet est responsable de ses activités et de ses actions. Un usage inacceptable du réseau peut entraîner la révocation du privilège et/ou l'expulsion de l'Université. Selon le cas, l'intervention des services chargés de faire respecter la loi peut être recommandée.

- L'Université juge inacceptable les actes suivants :
  - s'engager dans des activités illégales (violation du droit d'auteur ou des obligations contractuelles; ex : distribution illégale de logiciels, musique, films ...)
  - endommager les équipements ou la permanence du système
  - emprunter sans autorisation du matériel appartenant à l'Université pour une utilisation personnelle
  - effacer de façon malveillante les données d'un utilisateur tiers ou celles de l'Université
  - obtenir un accès non autorisé aux ressources et aux entités informatiques de l'Université
  - brimer le droit à la vie privée d'un autre utilisateur
  - porter atteinte à la confidentialité de documents appartenant à l'Université
  - afficher des communications personnelles sans le consentement de l'auteur
  - afficher des messages anonymes ou s'engager dans des actes de harcèlement sur Internet
  - accéder, créer ou distribuer du matériel, des textes, des sons, des images, de nature illicite, à caractère pornographique ou explicitement sexuel, obscène, criminel, terroriste, raciste, menaçant, portant atteinte à la personne, aux droits ou aux croyances utiliser Internet à des fins commerciales
  - divulguer, partager son code d'accès et/ou son mot de passe
  - utiliser des logiciels non autorisés par l'Université
  - toute autre action jugée inacceptable

• L'Université se réserve le droit de modifier cette liste, non exhaustive, en fonction des avancées technologiques et des nouveaux risques encourus.

• La direction de l'Université n'est pas responsable des dommages que pourrait subir l'utilisateur en ligne avec son accès Internet.

• La direction de l'Université, dans la mesure du possible, assurera la confidentialité de l'utilisateur. Cependant, certaines circonstances peuvent exiger l'accès (physique ou par logiciel) à l'ordinateur de l'utilisateur ou aux logs retraçant l'activité Internet/Extranet de l'utilisateur:

- si la loi l'exige.
- si le maintien du réseau l'exige.
- si un mauvais usage ou une acte illégale est soupçonnée.
- si la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée (*Freedom of Information and Protection of Privacy Act*) l'exige.

L'accès à l'Internet est réservé à des fins d'information, de recherche et d'éducation. Lorsqu'un utilisateur reçoit son droit à l'usage du réseau de l'Université, il s'engage à prendre connaissance des règlements qui y sont reliés et à s'y conformer. Il dégage la direction de l'Université et le personnel de toute responsabilité reliée à son accès réseau. Il s'engage de plus à renoncer à son privilège d'accès à Internet s'il enfreint les conditions et les règlements de la politique.

## **Politique d'utilisation du courrier électronique**

- Tous les messages créés, sauvegardés, envoyés ou reçus via la système de messagerie, même les messages personnels (l'usage du système à des fins personnelles est toléré tant que cela n'interfère pas avec le travail), demeurent la propriété de l'institution. Le courriel de l'utilisateur peut être surveillé sans notification préalable si l'institution l'estime nécessaire. S'il y a évidence d'un non respect des termes et conditions d'usage décrits ci-dessous, l'institution se réserve le droit de prendre des mesures disciplinaires (Ceci incluant l'arrêt temporaire ou définitif du service) ou légales.

- L'utilisateur est conscient que toutes les informations, données, textes, logiciels, musiques, sons, photographies, images, vidéos, messages ou tout autre matériel (ci-après, dénommés collectivement le «contenu») qu'ils soit portés à la connaissance du public ou transmis de manière privés, sont sous la seule responsabilité de la personne ayant émis ce contenu. L'utilisateur seul, et non l'Université Sainte-Anne, est entièrement responsable du contenu qu'il affiche, télécharge, envoie par courrier électronique ou transmet de toute autre manière par l'intermédiaire du système de messagerie. L'Université Sainte-Anne n'exerce pas de contrôle du contenu transmis et en conséquence ne garantit pas l'opportunité, la licéité, la probité ou la qualité de ce contenu. En toutes hypothèses, l'institution ne pourra être tenue responsable du contenu.

- L'Université Sainte-Anne se réserve le droit d'utiliser les adresses des cartes réseaux et IP pour identifier l'utilisateur dans le cas échéant.

- L'utilisateur s'interdit de :

- télécharger, envoyer, transmettre par courrier électronique ou de toute autre manière tout contenu qui soit illégal, nuisible, menaçant, abusif, constitutif de harcèlement, diffamatoire, vulgaire, obscène, menaçant pour la vie privée d'autrui, haineux, raciste, ou autrement répréhensible.
- Envoyer des courriels non sollicités.
- Contrefaire des en-têtes ou manipuler de toute autre manière l'identifiant de manière à dissimuler l'origine du contenu transmis via le système de messagerie.

Usage du système: L'utilisation première du système est d'assurer un service indispensable à l'environnement académique et administratif. L'Université Sainte-Anne se réserve le droit de surveiller l'utilisation faite par l'utilisateur si une utilisation abusive à des fins personnelles est soupçonnée.

## **Politique d'utilisation de votre machine personnelle**

L'utilisateur (trice) s'engage à respecter les conditions suivantes afin que sa machine personnelle soit autorisée à se connecter sur les réseaux de l'Université Sainte-Anne. Les machines ne remplissant pas ces conditions ne pourront pas être connectées. Tout manquement aux points suivant entraînera l'arrêt du compte de l'utilisateur.

- La présence d'un antivirus mis à jour est obligatoire. Les mises à jour critiques de Microsoft Windows devront être installées. L'usage de réseaux d'échanges (P2P) est strictement interdit. Tout usage de ce type de réseau entraînera la révocation du compte utilisateur pour une période de 72 Heures. Une infraction répétée entraînera une interdiction définitive de la machine à se connecter. L'usage des jeux Multi joueurs en ligne n'est pas autorisé.

- L'utilisateur s'engage à respecter les politiques générales d'usages des systèmes informatiques de l'institution.